

Société européenne ou fusion transfrontalière

Cerner les instruments de rapprochement des entreprises en Europe

OBJECTIFS

- Cerner les aspects juridiques de la création d'une société européenne et d'une fusion transfrontalière.
- Aménager les rapports entre actionnaires et gérer les relations avec ses salariés.
- Maîtriser les modalités de fonctionnement de la SE.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Pour se familiariser avec la SE et la fusion transfrontalière, chaque thème est illustré par un exercice pratique permettant d'acquérir les bons réflexes.

Des études de cas, des exercices d'application et une étude comparative permettent ainsi aux participants de comprendre le fonctionnement de la SE et d'intégrer les modalités pratiques d'une opération de fusion transfrontalière.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en droit des sociétés ou avoir suivi au préalable le cursus " Droit des sociétés pour juristes " (code 2110).


PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques et juristes
- Avocats et experts-comptables
- Toute personne s'interrogeant sur l'opportunité de créer une société européenne ou de faire une fusion transfrontalière

ANIMATEUR

Christian ROTH
Avocat Associé
PDGB Société d'Avocats

1 jour - 7 heures code 2038 tarif HT : 825 € repas compris	Paris 23 juin 2010 13 décembre 2010
---	---

 Ce cursus en intra ? Contactez-nous au 01 44 09 21 98

PROGRAMME

Constituer une SE ou réaliser une fusion transfrontalière

- **Comparer les avantages de la SE à ceux de la fusion transfrontalière**
Un système unifié de gestion, de nouvelles perspectives de financement, un régime fiscal avantageux...
Comparer les structures concurrentes de la SE : holding, JV, GEIE
- **Analyser les modes de création possibles d'une SE**
La constitution par création ou par fusion, par transformation d'une SA de droit national, la constitution sous forme de filiale commune
Fusion-absorption, fusion par création d'une société nouvelle, fusion simplifiée : définir les types d'opérations pour une fusion transfrontalière
- **Intégrer le nouveau statut de la société privée européenne initié par le rapport Lehne : identifier l'opportunité pour les PME**
- **Transformer sa société existante en SE et transférer son siège social : respecter les obligations**
Les formalités à accomplir et les délais à respecter
Choisir le siège social et établir le projet de transfert
Étude de cas : les modalités de transformation d'une SA en SE
- **Le projet commun de fusion transfrontalière : intégrer les modalités pratiques de l'opération**

Les dispositions relatives aux salariés : un régime commun à la SE et à la fusion transfrontalière

- **Mesurer l'influence du mode de création sur la participation des salariés**
- **Négocier la participation des salariés**
Le contenu de l'accord : identifier ce qu'il faut négocier
À défaut d'accord, les " dispositions de référence " à prendre

- **Mettre en place un organe de représentation : identifier les modalités de fonctionnement**
Identifier comment s'exerce la participation de l'organe représentant les salariés
Mesurer la valeur des avis donnés
Étude de cas : présentation d'un accord de participation
- **Recenser les points communs avec le régime applicable à la fusion transfrontalière**

Intégrer les modalités de fonctionnement de la SE

- **Optimiser son organisation interne : pouvoirs de représentation, d'administration**
Les obligations à la charge de l'organe de direction
Le contrôle exercé par le conseil de surveillance
- **Quid de la représentation vis-à-vis des tiers**
Étude de cas : analyse commentée de statuts de SE et des clauses relatives à son fonctionnement

Aménager les rapports entre actionnaires

- **Examen des solutions issues des propositions de lois françaises**
- **Rédiger les clauses sensibles**
Exercice d'application : rédaction des clauses d'agrément, d'inaliénation, d'exclusion et de sortie conjointe

e-learning



Module à suivre en prérequis à cette formation :
" Initiation au droit des sociétés "
Inclus dans le tarif - Mode d'emploi page 12
Pour plus de renseignements :
Tél. : 01 44 09 25 08
E-mail : e-learning@efe.fr